



MANIFESTE

Nou lé kapab pou nout péi !

Depuis 2009, nous n'avons eu de cesse d'alerter l'opinion et les responsables politiques de l'aggravation de la situation, notamment chez les jeunes. Tous les jours, des éléments et des évènements nous rappellent la gravité de la situation : des entreprises en difficultés, malaise sociale, augmentation des violences, manifestations régulières de jeunes, malaise de la population...

Nos responsables politiques, économiques et sociaux ne parviennent pas à se pencher sérieusement sur les stratégies à mettre en place afin d'une part, de permettre aux Réunionnais d'occuper les emplois disponibles sur l'île et d'autre part, de créer des conditions favorables à la création d'emplois décents et durables.

La jeunesse n'est pas une catégorie homogène : les parcours, les besoins mais aussi la contribution que chacun peut apporter à la construction de notre société sont différents. Ces différences font d'ailleurs parti de notre richesse.

Dans cette diversité, les réponses apportées aux jeunes se résument le plus souvent à délivrer au compte goutte des contrats précaires permettant au mieux de survivre mais aucunement de vivre décemment, d'acquérir une certaine liberté et par là même, s'émanciper. Comment peut-on sérieusement penser pouvoir se satisfaire d'une telle violence, à savoir la privation d'une partie des droits fondamentaux de tout citoyen ? A quel titre, les Réunionnaises et les Réunionnais devraient-ils se satisfaire d'une société où leur dignité est bafouée ?

Le problème n'est pas nouveau. Malheureusement, les manifestations parfois violentes de ces dernières années étaient prévisibles et les autorités ont d'ailleurs été prévenues à de multiples reprises : ce qui devait arriver, arriva. S'il est très souhaitable que des réponses d'urgence puissent être apportées, cela ne doit pas dispenser les dirigeants de vite se mettre au travail sur le problème de fond, à savoir le chômage de masse. Il doit être l'ennemi public numéro 1. A défaut d'un sursaut des instances dirigeantes du pays et sans être devin, La Réunion continuera à être confrontée, de plus en plus régulièrement et sûrement, de plus en plus violemment à ces manifestations dont le motif est plus que légitime.

Définir une stratégie économique qui s'inscrit dans l'évolution du monde et pourvoyeuse d'emplois est primordial. Au niveau mondial, nous assistons à l'accroissement des économies émergentes, l'Europe 2020 est axé sur la transition écologique, une économie verte, en France, le vieillissement démographique est à nos portes, avec ici, à La Réunion, des spécificités non négligeables, avec en parallèle de ce phénomène, une arrivée toujours aussi massive des jeunes sur le marché de l'emploi.

- **LA FORMATION**, le diplôme même s'il ne permet pas toujours d'échapper au chômage, reste une arme conséquente. Adapter les formations en fonction de nos besoins, présents et futurs. Nous ne devons pas hésiter à investir dans les filières d'avenir, créatrices d'emplois, innovantes. Plus de liens avec les entreprises, à la fois pour une meilleure connaissance des métiers mais aussi pour une formation mieux adaptée à leurs besoins. Le droit à la formation tout au long de la vie, le maintien des jeunes en formation.
- **L'ACCOMPAGNEMENT**, le refus de l'exclusion doit être un maître-mot. Il n'est pas normal qu'un jeune qui quitte le système scolaire, avec ou sans diplôme, se retrouve seul. Le problème de l'autonomie, des garanties financières, une bonne orientation. La levée des freins à l'emploi que sont les problèmes de logement et de transports. Le rôle de Pôle Emploi, pas un guichet mais un véritable interlocuteur pour les chômeurs et les employeurs.
- **LA CREATION D'ACTIVITES**, meilleures informations, simplifications des démarches autour de l'entrepreneuriat, la difficulté qui représente l'absence de sécurité matérielle et financière. La nécessité de proposer des activités innovantes.
- **LE MARCHE DU TRAVAIL**, ne pas avoir recours à un emploi précaire lorsqu'il est possible de proposer un emploi pérenne. Limiter la segmentation du marché avec la multitude de contrats, clairement défavorable aux jeunes.

Le chômage de masse est un fléau de longue date. Les territoires ultramarins sont plus touchés et les jeunes en paient le prix fort. S'il y a bien des choses qui sont faites pour tenter d'enrayer le chômage de masse, le compte n'y est pas.

Très perfectibles, les mesures d'urgence ne sont pas à la hauteur des enjeux. Le pire est que certains responsables politiques tentent de faire croire au peuple que ces plans d'urgence sur une durée déterminée résoudront le problème de fond. Les dispositifs sociaux sont nécessaires à toute société et encore plus en période de crise.

Mais on ne peut absolument pas faire l'économie d'amorcer un véritable changement, en apportant des propositions de fonds : revoir les logiques de formation, d'accompagnement, d'insertion professionnelle, de créations d'emplois, de développement, ... Les réponses partielles sont irresponsables et nos élus ne peuvent démissionner des responsabilités pour lesquelles le peuple les a choisis.

Ces changements, nous le savons, ne peuvent se faire en un jour mais ils doivent être amorcés, une direction doit être donnée. Dresser des perspectives c'est se projeter dans l'avenir c'est fédérer le peuple autour d'un objectif clair.



Nou lé kapab pou nout péi !

Nous proposons :

Dans la guerre au chômage, plusieurs organisations et dirigeants militent depuis plusieurs années maintenant pour l'embauche des Réunionnais. La pénurie d'emplois d'un côté, les investissements réalisés pour disposer d'une jeunesse formée de l'autre, les espoirs créés, ne peuvent pas se solder par une si grande frustration que représente chaque poste qui échappe à une personne de La Réunion pourtant disponible et compétente.

Le Président de la République a récemment déclaré son souhait de voir « que les jeunes ultramarins puissent accéder aux emplois créés localement, dans le secteur privé, comme dans le secteur public ». Souhaiter autre chose serait absurde, mais là aussi, il est plus que l'heure d'agir.

- La priorité à l'embauche des Réunionnais d'ici et d'ailleurs.

Dans le secteur public :

→ La totale transparence des recrutements de la fonction publique

→ Adapter le nombre de postes ouverts aux concours en fonction des besoins réels de l'île dans tous les domaines.

Chaque année sur 1 000 embauches dans l'Education Nationale, seulement 100 réunionnais sont recrutés. Cette situation n'a que trop duré. Avec l'augmentation de la population d'ici à 2020, aucun poste dans la fonction publique ne doit être mis au mouvement national.

→ Changer le système de mutation des fonctionnaires ultramarins pour faciliter leur retour dans leur pays.

Dans le secteur privé :

→ La totale transparence des recrutements afin de garantir l'égalité des chances

→ Obligation pour tous les employeurs de déposer leur offre d'emplois au Pôle Emploi.

Aujourd'hui, 55% des offres d'emplois de La Réunion ne passent pas par le Pôle Emploi. Le reste des offres passent par les boîtes d'intérim ou le « bouche à oreille », alors que le Pôle Emploi n'a aucune difficulté à répondre au 45% des offres d'emploi qu'il reçoit. Une fois l'offre déposée au Pôle Emploi, libre ensuite à l'entreprise de la publier ailleurs.

→ Faire délivrer par le Pôle Emploi une « **attestation d'absence de compétence locale** » avant d'embaucher à l'extérieur. A compétence égale, la priorité doit être donnée aux Réunionnais. L'employeur doit justifier de sa recherche localement avant de chercher à l'extérieur. Libre ensuite au demandeur d'emploi de refuser le poste. Cela suppose une adaptation des moyens humains et matériels du Pôle Emploi (*Embauche de personnel, ouverture de guichet de proximité Pôle Emploi*).

→ Répertorier les Réunionnais partout dans le monde afin de pouvoir les informer des postes disponibles localement, correspondant à leur profil.

- **Prioriser les sociétés locales.** Faire délivrer par la Chambre de Commerce ou la Chambre des Métiers une « **attestation d'absence de compétence locale** » avant de solliciter une entreprise extérieure.
- **Dresser les besoins en emplois des secteurs publics et privés sur au moins trois ans** afin d'ouvrir les concours aux nombres de places disponibles et de mettre en place des formations adaptées, aboutissant à l'emploi.
- **Faciliter la création d'activité** à travers une simplification des démarches de création d'organisation à but lucratives.
- **Mettre fin à la précarisation de l'emploi** dans les secteurs public et privé. Donner la possibilité aux travailleurs de construire leur projet de vie.

Contact :

contact@noulekapab.com

06 92 21 08 98 (Gilles LEPELIER)

